

Environnement | Naufrage au large de La Rochelle : les premières pollutions attendues dimanche

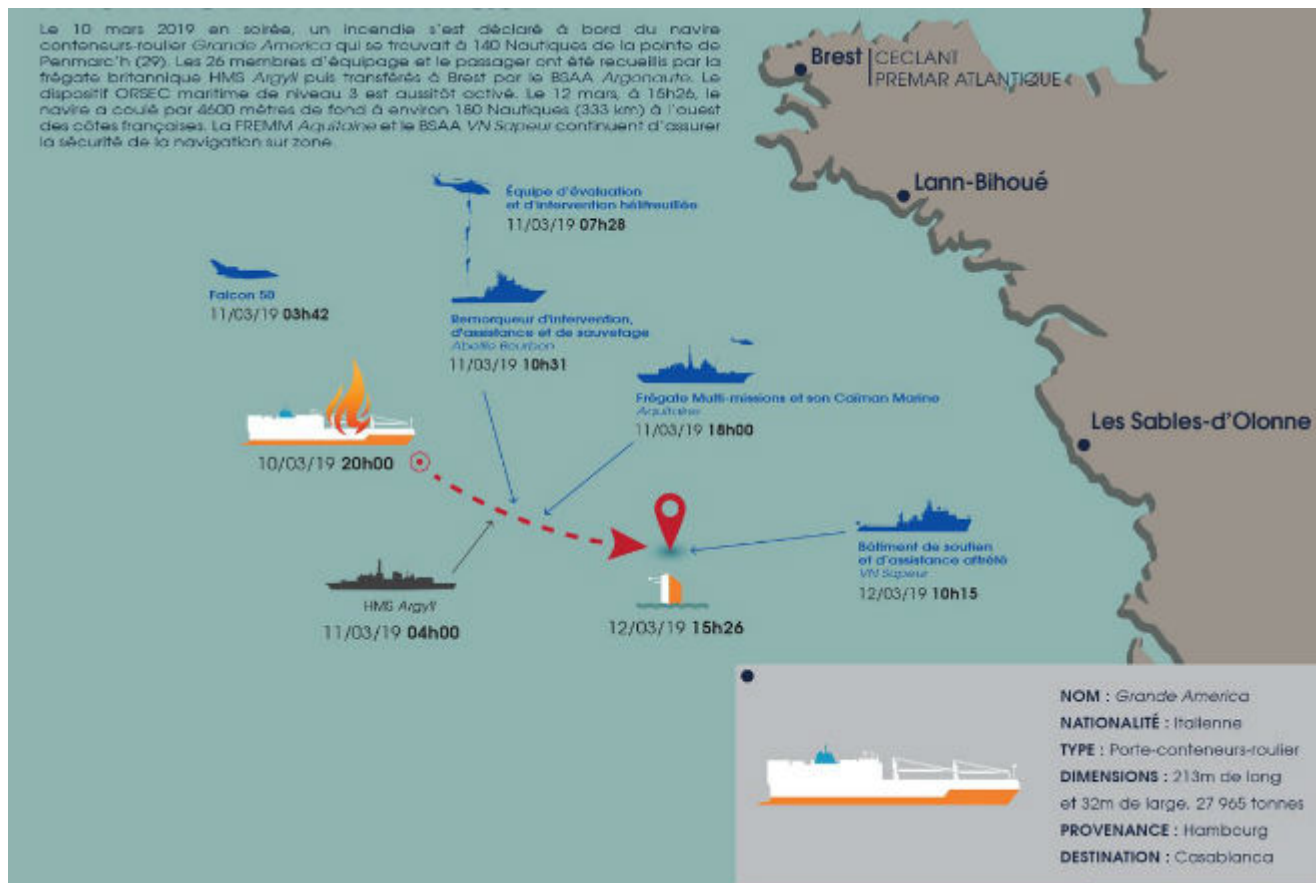


C'est une « crise majeure », selon la préfecture maritime de l'Atlantique, qui se joue actuellement au large de la côte charentaise. Dans la nuit du 10 au 11 mars, un incendie s'est déclaré à bord d'un port-containers battant pavillon italien, le Grande America, qui faisait route de Hambourg à Casablanca. Alerté, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) d'Etel sauve alors les 27 membres d'équipage. Mais un deuxième incendie survenu à bord n'a pas pu être maîtrisé, selon la préfecture maritime, brûlant durant plusieurs jours.

Le navire de 28 000 tonnes pour 214m de long et 32m de large se trouve alors au large de la pointe sud du Finistère. L'Abeille Bourbon, le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage (RIAS), l'hélicoptère Caïman puis la frégate multi-missions (FREMM) Aquitaine, sont envoyés pour assister le navire, suivi du BSAA (Bâtiment de Soutien et d'assistance affrété) VN Sapeur et Argonaute et des avions de surveillance maritime Falcon 50 et Atlantique 2. Malgré l'important dispositif déployé, les sauvetages sont compliqués par de forts vents d'ouest, des rafales atteignant 90 à 100 km/h et une mer très agitée, avec des creux de 5 mètres. Dans ces conditions, le navire dérive très vite à travers le golfe de Gascogne, se rapprochant des côtes vendéennes et charentaises.

2 200 tonnes de fuel à bord

Le 12 mars, l'incendie à bord n'est toujours pas éteint. « Le navire présente une inclinaison sur son côté droit qui s'aggrave au fil du temps », relate alors la préfecture maritime. Peu avant 15h30 le même jour, l'institution annonce que « le navire italien Grande America a coulé par 4600 mètres de fond, à environ 180 nautiques (333 km) à l'ouest des côtes françaises », au large de La Rochelle. Les services maritimes craignent désormais un risque de pollution majeure. Et pour cause : le Grande America transportait 2 000 véhicules ainsi que 365 conteneurs, dont 45 remplis de matières dangereuses, et 2 200 tonnes de fuel lourd dans ses cales, pour le fonctionnement de ses moteurs. Plusieurs conteneurs avaient déjà été identifiés par les secours comme dérivant, au début du naufrage.



L'évolution du *Grande America* dans le golfe de Gascogne, entre sa première alerte et son naufrage à 333 km de La Rochelle / illustration Premar Atlantique

Une nappe d'hydrocarbures d'une dizaine de kilomètres

Un vol réalisé l'après-midi du 13 mars au-dessus de la zone de naufrage du *Grande America* par l'avion de patrouille maritime *Atlantique 2* de la Marine nationale a permis de localiser une nappe d'hydrocarbures. « Ces observations aériennes ont ensuite été confirmées par le BSAA (Bâtiment de Soutien et d'Assistance Affrété) *VN Sapeur*, maintenu sur la zone d'opérations par les autorités maritimes », précise la préfecture maritime, « Cette nappe d'hydrocarbures s'étend actuellement sur une dizaine de kilomètres de long pour un kilomètre de large ». Le préfet maritime de l'Atlantique a immédiatement ordonné l'appareillage depuis Brest du BSAA *Argonaute*. Ce navire spécialisé dans la lutte anti-pollution est attendu sur zone ce jeudi 14 au matin. Trois autres devraient suivre, selon une promesse du ministère de l'écologie.

Pour l'assister, « des vols quotidiens de la Marine nationale et des Douanes pour repérer des conteneurs et des traces d'hydrocarbures sont assurés », assurait hier le vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier lors d'une conférence de presse à Brest, « et j'ai demandé à Agence européenne pour la sécurité maritime (Emsa) de nous appuyer dans nos recherches par ses satellites ». Le vice-amiral a également envoyé "une nouvelle mise en demeure" à l'armateur du *Grande America*, Grimaldi Group, pour lui demander de prendre ses responsabilités, notamment en présentant au plus vite un plan d'actions visant à investiguer l'épave pour évaluer l'étendue des dégâts et à prendre des mesures pour limiter au maximum les risques de pollution.

Au vu des vents et des courants, les premiers débris et traces d'hydrocarbures sont attendus sur les côtes charentaises et girondines d'ici dimanche ou lundi.

Mise à jour le 14 mars à 20h:

Quatre navires anti-pollution (boudins d'isolement et dispositifs d'aspiration) étaient sur place dès ce matin. Mais les conditions météorologiques très dégradées sur la zone du naufrage ont empêché jusqu'à présent de débiter la lutte anti-pollution par les moyens sur place. A 17h, la préfecture maritime Atlantique annonçait que les survols par la Marine nationale avait permis d'identifier deux nappes d'hydrocarbures d'une longueur approximative de 13km sur 7 km et 9km sur 7km à environ 315 km à l'ouest des côtes, distantes d'une vingtaine de kilomètres. La deuxième serait d'aspect plus morcelée. « La préfecture maritime a réuni aujourd'hui le comité de dérive constitué d'experts dans les domaines de la météorologie, de l'océanographie, du comportement des produits pétroliers et de lutte contre la pollution maritime », a expliqué le porte-parole du préfet maritime atlantique lors d'une nouvelle conférence de presse cet après-midi à Brest. « Les premières estimations confirment les risques de pollution côtière. Les zones potentiellement impactées ne pourront être déterminées que dans plusieurs jours. »

Interviewé sur France Info, le président du Département de Charente-Maritime Dominique Bussereau a appelé à « ne pas transformer l'alerte générale en psychose [...] Il va falloir plusieurs jours pour que cette pollution arrive vers le continent, ça va dépendre de sa synectique, de la météo, de la direction des vents et des courants. Pour l'instant, on est incapable de dire où elle va aller. On est un peu comme dans la situation de l'Erika en 2002, même

si les volumes d'hydrocarbures ne sont pas les mêmes puisque l'Erika avait plus de flux à son bord. » Dans le courant de la journée, le Département a fait savoir via un communiqué qu'il se tenait prêt et à disposition des services de l'Etat en cas de nécessaire intervention. Idem du côté du département de la Gironde et de la préfecture de Région. A Bordeaux, Vital Baude, délégué au littoral et président de l'Observatoire de la côte Aquitaine, a demandé à l'Observatoire de mettre son réseau « Tempête » et ses observateurs à la disposition des services de l'Etat afin d'aider à surveiller les pollutions potentielles.

A La Rochelle comme au Département, les techniciens ont dressé aujourd'hui un inventaire des matériels, produits dispersants et compétences humaines disponibles en cas d'alerte. Ils ont également pris des photos du littoral rochelais, comme point de comparaison en cas de marée noire. Mais pour le maire Jean-François Fontaine, il ne s'agit pas de s'inquiéter outre mesure : « Il n'y a pas d'enjeux de pollution massive. Nous ne sommes pas dans le scénario de l'Erika, qui était un pétrolier avec 30 000 tonnes de fuel lourd, alors qu'il s'agit aujourd'hui d'un navire marchand avec ses seules cuves de fonctionnement de 2200 t. Il ne devrait pas y avoir de marée noire. Le risque est sur les cultures marines, les élevages de moules et d'huîtres de notre territoire. L'objectif, c'est de lutter contre les pollutions qui pourraient les affecter. Il faut donc tout faire pour pomper un maximum de pollution au large ». Aucun dispositif terrestre n'a donc encore été déployé. « C'est encore trop tôt. Et nous agissons en fonction des demandes la préfecture dans le cadre du plan POLMAR Terre », poursuit le maire, « des habitants nous ont déjà fait savoir aujourd'hui qu'ils se porteraient volontaires pour aider si besoin. Et les mytiliculteurs de Charron disent se tenir prêts à mettre en place des barrages en cas d'arrivée d'hydrocarbures ». Sur l'île de Ré, le président de la communauté de communes Lionel Quillet a demandé aux ostréiculteurs et aux sauniers, via le comité des marais, de tester les systèmes de fermeture des quelque 300 écluses des marais de l'île pour se tenir prêt à tout fermer en cas d'alerte.

Mise à jour le 15 mars à 20h :

Selon les dernières observations de la Marine Nationale, une nouvelle nappe d'hydrocarbures d'une longueur de 4.5 km et d'une largeur de 500 mètres, d'aspect compact, a été observée à proximité de la zone de naufrage, à environ 175 nautiques (environ 325 km) des côtes françaises. Pour la préfecture maritime de l'Atlantique, "cette observation semble confirmer qu'il y a toujours un rejet de fioul lourd depuis l'épave". Deux conteneurs ont été également localisés à la dérive : l'un à 17 nautiques (30 km) dans le nord-est de l'épave, l'autre à 49 nautiques (90 km) dans l'est de l'épave. "En dépit de conditions météorologiques très dégradées, les opérations de lutte antipollution ont débuté dans l'après-midi", a informé la préfecture maritime en début de soirée. De leurs côtés, les communes du littoral ont été invitées à effectuer des opérations de ramassage des lasses de mer et autres déchets sur les plages pour laisser le moins de prise possible au fuel en cas d'arrivée sur nos côtes, et faciliter ainsi le nettoyage. Les opérations vont durer un peu partout sur la bande littorale ce week-end, voire en début de semaine. Des photos ont également été prises comme justificatifs de l'état des côtes avant la pollution, en cas de procédure judiciaire à venir contre l'armateur du Grande America.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : illustration Premar Atlantique // photo Marine Nationale

Publié sur aqui.fr le 15/03/2019

[Url de cet article](#)